

## BUDGET 2016

### Des projets d'envergure, un budget maîtrisé

**Le budget 2016 a été voté par le Conseil municipal le 15 mars. Cet exercice est marqué par deux dynamiques importantes et pour le moins paradoxales. D'un côté, le budget communal, comme celui de toutes les collectivités locales, est contraint par la baisse des dotations. De l'autre, la commune lance ses projets d'investissement majeurs.**

### Poursuivre le développement de la commune

La baisse des dotations entrainera pour la commune un manque à gagner de plus de 2 millions d'euros pour la durée du mandat, ce qui représente environ une année complète d'investissement. La situation de Vigneux de Bretagne n'est pas isolée de ce point de vue, et il est toujours possible d'espérer que la mobilisation des élus locaux amène le gouvernement à faire marche arrière sur son projet de baisse des dotations.

Les autres recettes (notamment le produit de la fiscalité) ne sont pas nécessairement touchées par cette diminution. Cependant, le rythme d'augmentation des recettes est désormais moins important que celui des dépenses. Cela entraîne ce que l'on appelle un « effet de ciseau » et signifie qu'une commune ne peut plus s'autofinancer.

Pour ne pas se retrouver dans cette situation, la majorité a choisi de limiter au maximum ses dépenses de fonctionnement (+0,3 % seulement d'augmentation entre les budgets 2015 et 2016) et lui permettre de poursuivre ses investissements.

Au programme des investissements cette année, on retrouve ainsi trois des quatre projets majeurs du mandat :

- L'aménagement de la rue Sévigné, en entrée du bourg de Vigneux.
- La programmation d'un futur équipement périscolaire au bourg de la Paquelais
- L'aménagement de la friche du Miron

### Les chiffres clés 2016

- Budget total de la commune : 11 170 000 €
- Dépenses d'équipement : 2 250 000 € (y compris restes à réaliser 2015)
- Nouvelles dépenses d'équipement : 1 843 000€
- Autofinancement brut : 1 896 000 € (recettes de fonctionnement moins dépenses de fonctionnement)
- Autofinancement net : 1 260 000 € (autofinancement brut moins remboursement du capital de la dette)

### Documents en téléchargement

[Débat d'orientation budgétaire](#)

[Budget principal](#)

[Budget d'assainissement](#)

[Compte administratif principal](#)

[Compte administratif d'assainissement](#)



#### Mairie de Vigneux-de-Bretagne

9 rue G.H de la Villemarqué  
44360 Vigneux-de-Bretagne

☎ 02 40 57 39 50

📞 CONTACTEZ-NOUS

**Horaires :**  
**Du lundi au vendredi**  
9h>12h15 / 14h>17h15

